



Département de la Mayenne
Arrondissement de Laval
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2021-031

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE

Séance du samedi 27 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un le samedi 27 mars à 10h le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 23/03/2021
Date d'affichage 23/03/2021

Étaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAI, Madame Béatrice GUÉGAN, Madame Marion VEISTROFFER, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Julien MOREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Véronique BOISARD.

Nombre de conseillers : 14
Nombre de présents : 10
Nombre de votants : 13
Procurations : 3

Était absents excusés : Monsieur David LECARPENTIER et Mme Anaïs LAUTRU ont donné leur pouvoir à Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Madame Alexandra FOUCAULT a donné pouvoir à Monsieur Anthony ROULLIER, Monsieur Emmanuel HOUSSAIS.

Était absent non excusé : néant.

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Béatrice GUÉGAN a été élue secrétaire de séance.

CONSIGNES DU BARRAGE DE LA GUÉHARDIÈRE

Rapporteur : Anthony ROULLIER

Présentation de la décision

En attendant la déclassification du barrage de catégorie C, un tableau de consignes doit être mis en place en même temps que la convention d'entretien entre les deux parties.

Monsieur Le Maire propose d'établir ce tableau des consignes afin que chaque partie soit bien informée de la gestion et l'entretien courant. Ce tableau de consignes sera revu au déclassement du barrage.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour : 13 voix
Contre : voix
Abstention : voix

Pour copie conforme,
A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 29 mars 2021.
Le Maire, Anthony ROULLIER

Envoyé en préfecture le 01/04/2021
Reçu en préfecture le 01/04/2021
Affiché le 01/04/2021
ID : 053-215300260-20210327-2021_031-DE

